

EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 32

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

30

Nombre de votants :

30

Date de convocation :

27 avril 2020

Date d'affichage :

14 mai 2020

L'AN deux mille vingt, le 7 mai le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 27 avril, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

PRESENTS :

MM. BOISSET, BONNET, BOUCHET, Mme CHAMPEL, M. DIOGON, Mme DUBREUIL, MM. FREGONESE, GRENET, Mme GRENET, M. HURTUBISE, LAMY, Mmes MACHANEK, Mmes MOLLON, MONTFORT, M. PERGET, Mme PICHARD, MM. RESSOUCHE, VERMOREL, Mme VILLER, M. ZICOLA.

ABSENTS :

M. Serge BIONNIER, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Pierre PECOUL

Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, Maire-Adjoint
absente excusée

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Pierrick VERMOREL

Mme Emilie LARRIEU, Conseillère Municipale
absente excusée

M. Jean MAZERON, Conseiller Municipal Délégué
a donné pouvoir à Suzanne MACHANEK

Mme Sophie MONCEL, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Nicole PICHARD

M. Arnaud PAILLONCY, Conseiller Municipal Délégué
a donné pouvoir à Elizabeth MONTFORT

M. François PRADEAU, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Vincent PERGET

Mme Chantal RAMBAUX, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Bruno RESSOUCHE

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Jacquie DIOGON

Mme Marie-Hélène SANNAT, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Nicole PICHARD

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Bruno RESSOUCHE

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 MAI 2020**

QUESTION N° 2

OBJET : Rue des Boules - Bail de location d'un terrain communal à TDF pour l'installation d'une antenne Orange, parcelle BT n°312.

RAPPORTEUR : Jacques LAMY

La société TDF, sous-traitant des opérateurs de téléphonie mobile, souhaite louer un terrain sur la Commune de Riom afin d'y édifier un site radioélectrique composé d'équipements techniques au sol et d'un pylône supportant une antenne, notamment afin d'améliorer la couverture réseau Orange à l'Ouest du centre-ville, sur le secteur des Charmettes.

Au regard de ces critères, la Commune de Riom a proposé la location d'un emplacement situé sur la parcelle BT n°312 située rue des Boules, et dont elle est propriétaire au titre de son domaine privé.

L'emplacement défini pour l'installation de l'antenne est situé le long de la voie ferrée sur un terrain en friche peu visible depuis la rue et assez éloigné des habitations voisines.

Il est donc proposé la signature d'un bail entre la Commune de Riom et TDF dont les modalités sont détaillées dans le projet de contrat en annexe :

- La portion de terrain louée, d'une contenance de 110 m² environ, fera l'objet d'un loyer de 3 500 € nets annuels ;
- Le bail est d'une durée initiale de 20 ans et reconductible ensuite par périodes de 10 ans ; un préavis de 24 mois pour résiliation à l'initiative de la Commune ;
- Sont à la charge du preneur : la clôture du site, la surélévation des équipements due à la zone inondable, l'entretien des biens loués, l'obtention des autorisations d'urbanisme nécessaires...

Le Conseil Municipal est invité à :

- **autoriser la location d'une portion de 110 m² de la parcelle BT n°312 à TDF pour l'installation d'une antenne Orange, par signature du bail annexé à la présente délibération,**
- **autoriser le Maire ou son représentant à signer tous actes en conséquence.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 7 mai 2020

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL